



LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE : UN ACCELERATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour y arriver, et franchir avec succès la première échéance du « Fit for 55 », elle pourra s'appuyer sur notre filière qui y prendra toute sa part, soutenue par des politiques publiques ambitieuses.

Forte de 600.000 emplois en France, la filière regroupe plus de 8.500 entreprises parmi lesquelles des grands groupes, des ETI, des PME et des TPE. Ces entreprises produisent, transportent ou distribuent une électricité décarbonée. Elles apportent des technologies électriques et numériques, des services et solutions intégrées pour l'industrie, le bâtiment, la mobilité, la ville et les territoires.

L'électricité pour relever les grands défis de la transition écologique

Atteindre la neutralité carbone repose sur deux défis majeurs : réduire les consommations énergétiques de plus de 40% et sortir des énergies fossiles d'ici 2050, ce qui se traduit par **une croissance de la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie, de 25% aujourd'hui à 55% à cette échéance.**

Comment y répond-on ?

- Par une réduction de la consommation énergétique des bâtiments avec notamment le déploiement et le pilotage d'équipements et systèmes les plus efficaces,
- Par un développement massif de la mobilité électrique et connectée, que ce soit du côté des véhicules comme celui des infrastructures de recharge,
- Par la modernisation et la décarbonation des filières industrielles grâce à l'efficacité énergétique, l'électrification des procédés, la récupération de chaleur fatale et le développement de l'hydrogène décarboné,
- Par une production d'électricité compétitive et durablement décarbonée, qu'elle soit issue d'énergies renouvelables, hydraulique et nucléaire,
- Par un déploiement des solutions de flexibilité pour faire face à des productions de plus en plus variables,
- Par une adaptation des infrastructures de réseaux qui jouent un rôle central pour garantir la sécurité du système électrique et la cohésion des territoires.

Une opportunité pour réindustrialiser et répondre à de nouvelles attentes sociétales

Au-delà des enjeux climatiques, le déploiement des technologies performantes de l'électricité décarbonée répond également à de **nombreuses évolutions et attentes sociétales** : confort d'été, qualité de l'air et de la lumière, lutte contre le bruit, aide à une population vieillissante, nouveaux modes de travail, mobilité douce. Le développement du numérique, permet d'offrir plus de services pour répondre à des besoins différents en matière de mobilité comme de logement ou de bâtiment. En proposant un meilleur confort et plus de services à leurs occupants, en donnant aux consommateurs les moyens de mieux gérer leur consommation, ces développements permettront de consommer moins et mieux.

C'est aussi **une opportunité de réindustrialiser notre pays**, que ce soit en créant de nouvelles filières, par exemple celle des batteries, en poursuivant le développement massif des filières renouvelables, en continuant à investir dans toutes les technologies décarbonées en devenir (hydrogène décarboné, bioénergies, nouvelles technologies nucléaires) avec un effet d'entraînement, en France comme à l'international pour les filières industrielles des biens d'équipement et matériels électriques ainsi que pour les fournisseurs de services associés et de solutions intégrées.



La France profitera des nombreux atouts de notre filière, comme le savoir-faire de toutes nos entreprises ainsi que d'un parc nucléaire existant pour les 15 prochaines années au moins, dont la compétitivité et l'empreinte carbone permettent, avec le dispositif de régulation approprié, d'assurer un prix compétitif à l'électricité consommée par les ménages et les entreprises français.

Les conditions de réussite

Il est tout d'abord **indispensable de bien orienter les soutiens et les aides, leur donner visibilité et stabilité** afin d'accompagner, d'une part, les ménages, les entreprises et les collectivités dans la rénovation énergétique des bâtiments, et, d'autre part, la filière dans le déploiement des technologies et solutions, telles que le pilotage optimisé des systèmes et les bornes de recharge pour véhicule électrique par exemple.

La cohérence et la complémentarité des politiques et des initiatives entre le niveau national et celui des territoires (régions, collectivités locales dont les responsabilités sont clé pour la mise en œuvre de la transition énergétique), devront être renforcées.

Un plan national pour résoudre la pénurie de main d'œuvre technique, ainsi que des actions coordonnées d'envergure en matière de formation initiale et continue doivent être initiés, avec une valorisation des métiers techniques et scientifiques et en particulier auprès des femmes. Les organisations professionnelles signataires ont d'ores et déjà engagé ensemble un contrat de Développement de l'emploi et des compétences (EDEC) pour identifier les métiers en tension, réaliser une analyse prospective des emplois, orienter les organismes de formation initiale et continue afin de mieux répondre aux besoins.

Un signal clair doit être donné sur l'évolution à moyen terme du mix de production électrique, avec ses impacts sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité, et en termes d'évolution des modes de consommation. Donner de la visibilité à tous les segments de la filière électrique est une condition sine qua non pour lui permettre **de sécuriser les plans d'investissement, de charge et d'embauches** de ses entreprises sur le territoire national.

Il faudra **encourager l'implantation des fabricants d'équipements dans les pays européens les plus décarbonés**. **Le cadre de financement** doit évoluer pour favoriser toutes les technologies bas-carbone et soutenir la recherche et développement.

Enfin, il faudra également, dans le cadre de l'UE, poursuivre la mise en place d'une politique industrielle ambitieuse.

La France a aussi un rôle stratégique dans les interconnexions avec les pays européens. L'électrification est une opportunité de **renforcer la souveraineté nationale et régionale en s'appuyant sur la coopération européenne**, comme le montrent les efforts engagés dans les batteries ou l'hydrogène, pour sécuriser l'accès aux matériaux et l'accès aux composants notamment électroniques.

Paris, le 9 décembre 2021,

José Prétot
Président FDME-
FNAS

Emmanuel Gravier
Président FFIE

Laurent Tardif
Président FIEEC

Christel Heydemann
Présidente GIMELEC

Benoît Coquart
Président IGNES

Jean-Pascal de
Peretti
Président SERCE

Eric Francey
Président Sycabel

Julien Arnal
Président Syndicat de
l'Éclairage

Marianne Laigneau
Présidente Think
Smartgrids

Christine Goubet-Milhaud
Présidente UFE